



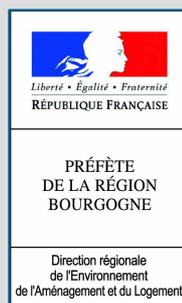
Projet de Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie de la Bourgogne

Vendredi 30 septembre 2011
Forum d'échanges
sur le Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie

SEPTEMBRE 2011



Conseil régional de Bourgogne
17, bd de la Trémouille
BP 23502 – 21035 Dijon cedex
Tél : 03 80 44 33 00
www.cr-bourgogne.fr



Préfecture de Bourgogne
55, Rue de la préfecture
21041 Dijon cedex
Tel : 03 80 44 64 05
www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr

En partenariat avec



Un Schéma Régional Climat-Air-Énergie : c'est quoi ? Pourquoi ?

Le changement climatique est en cours, nous en constatons déjà certains effets et il s'amplifiera dans l'avenir. Pour l'atténuer et s'adapter, les États ont pris des engagements.

Au travers des lois « Grenelle », la France a confirmé son engagement de diviser par quatre ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050 et s'est engagée à concourir d'ici 2020 à la réalisation des objectifs européens fixés dans le « paquet énergie-climat », dit des « 3x20 » : réduction des émissions de gaz à effet de serre, économies d'énergie et développement des énergies renouvelables.

- ▶ *Comment réduire de 20% nos émissions de gaz à effet de serre ?*
- ▶ *Comment baisser de 20 % notre consommation énergétique et porter à 23 % la part des énergies renouvelables dans notre bouquet énergétique ?*
- ▶ *Quelles actions à court, moyen et long terme ?*
- ▶ *Quelles transformations dans nos organisations, nos modes de production, nos comportements, pour diviser par 4 nos émissions en moins de 40 ans ?*
- ▶ *Quelle adaptation des territoires en veillant à la situation des personnes et des activités vulnérables ?*

... Autant de questions qui nécessitent des réponses concrètes.

Le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) représente un des éléments essentiels de la mise en œuvre d'une politique énergétique diversifiée, maîtrisée et décentralisée.

Élaboré conjointement par la préfète de région et le président du Conseil régional, sa vocation est de fournir un cadre stratégique et prospectif aux horizons 2020 et 2050 pour l'action de chaque acteur, institution et citoyen.

Ses orientations devront faciliter et renforcer la cohérence régionale des politiques publiques engagées en intégrant dans un document unique : les problématiques de **pollution atmosphérique**, de **qualité de l'air**, de **réduction des émissions de gaz à effet de serre**, de **développement des énergies renouvelables** ainsi que les orientations en matière de **vulnérabilité des territoires aux impacts du changement climatique**.

➡ **En Bourgogne, l'État et la Région**, en partenariat étroit avec **l'Ademe, Alterre et Atmosf'Air** ont travaillé à l'élaboration de ce schéma cadre qui a réuni plus de 500 acteurs locaux représentant l'ensemble de la société civile. Ce schéma détaille, secteur d'activité par secteur d'activité, les principales sources de consommation d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre et analyse le potentiel du territoire régional.

Tout ce travail nous permet d'affirmer notre engagement à atteindre l'objectif des "3x20" en Bourgogne.



Si la trajectoire du facteur 4* apparaît aujourd'hui plus difficile à imaginer, l'ensemble des acteurs ont manifesté leur volonté d'explorer les voies et moyens pour s'en rapprocher.

A partir de ces éléments, le schéma développe des orientations qui, mises bout à bout, permettront de respecter à l'échelle de la Bourgogne l'objectif des "3x20" et d'engager notre territoire sur la trajectoire du facteur 4.

➔ La Bourgogne dispose de nombreux atouts, tant au niveau des territoires que des acteurs et des citoyens, pour apporter sa juste contribution aux enjeux du changement climatique.

Les défis à relever sont immenses et imposent d'importants changements d'habitudes, comme revoir notre rapport à l'énergie, adopter des attitudes de consommation plus sobres, évoluer vers une société produisant moins de carbone. Plus que jamais la participation et la responsabilisation de tous s'impose au quotidien.

Avancer ensemble vers ces objectifs permettra à la Bourgogne de fonder un mode de développement plus responsable, plus équitable et plus soutenable avec à la clé des emplois non délocalisables.

« Avec le même souci de transparence et de travail collectif qui a prévalu pendant son élaboration, nous souhaitons diffuser ce schéma largement, pour qu'il soit connu, débattu, amendé, enrichi et partagé. Ainsi, avec la consultation menée à l'automne 2011, cette concertation lui garantira l'assise et la légitimité qui conforteront sa mise en œuvre. »

Ce schéma n'est que le début d'un long processus vers une Bourgogne plus sobre, utilisant mieux ses ressources tout en préservant la santé des Bourguignons.

Il donnera lieu à la mise en place d'un dispositif d'animation et de suivi, qui aidera à l'évaluation des politiques menées. Il sera révisé tous les cinq ans et adapté en fonction des résultats obtenus et des évolutions constatées.

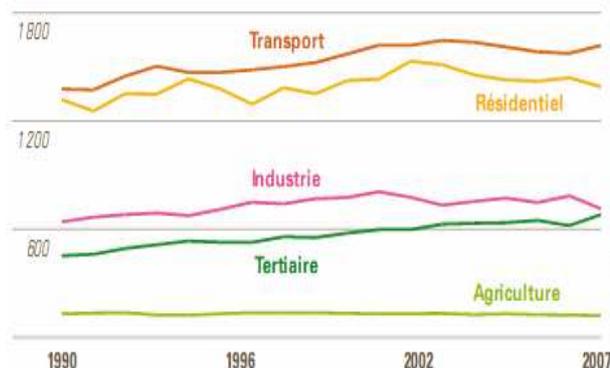
* division par 4 des émissions de gaz à effet de serre

État des lieux : quelques éléments clés

↳ Consommation d'énergie

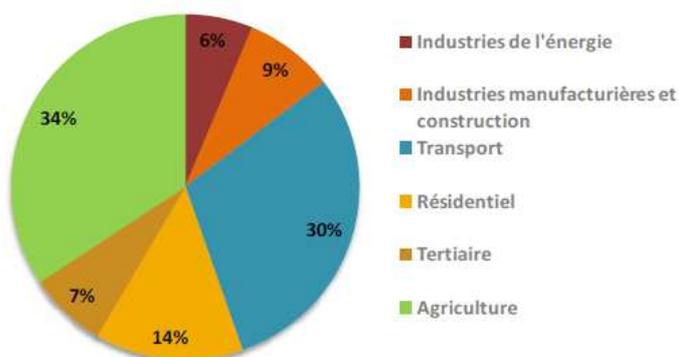
En Bourgogne, en 2007, 4,5 millions de tonnes-équivalent-pétrole ont été consommés. Les deux secteurs les plus consommateurs sont le **bâtiment** et les **transports** avec respectivement 46% et 36% de l'énergie totale consommée.

Évolutions des consommations finales d'énergies par secteurs d'activités² en Bourgogne (milliers de tep)



Répartition des émissions de GES par secteur en 2005,

Source : Alterre Bourgogne



↳ Émissions de gaz à effet de serre (GES)

L'équivalent de 15,7 millions de tonnes de dioxyde de carbone (CO₂) a été émis sur le territoire en 2007. L'agriculture, les transports et le bâtiment constituent les principaux secteurs émetteurs de GES en Bourgogne avec plus de 80 % des émissions.

↳ Qualité de l'air

De nombreux polluants atmosphériques font l'objet de mesures régulières et sont soumis à des réglementations. Trois principaux polluants dégradent la qualité de l'air en Bourgogne : les particules, le monoxyde et le dioxyde d'azote, l'ozone.

↳ Énergies renouvelables

La Bourgogne produit moins de 8 % de l'énergie qu'elle consomme et présente donc un niveau de dépendance énergétique élevée. En 2009, 4 244 GWh ont été produits à partir de sources renouvelables dans la région (93 % sous forme de chaleur et 7 % sous forme d'électricité). Avec 87 % de cette production, le bois-énergie est la principale source d'énergie renouvelable à l'heure actuelle.

↳ Impact du changement climatique

Actuellement, la France suit les pires scénarios du GIEC* en termes de hausse de la quantité de CO₂ dans l'atmosphère.

Depuis le milieu du XX^{ème} siècle, la température moyenne a augmenté de 1°C en Bourgogne. Selon le scénario A2 du GIEC, en 2080, le climat de Dijon serait comparable à celui de Tripoli actuellement.

* Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

Principales conclusions des séminaires et ateliers de co-construction

➔ *L'ensemble du travail conduit permet d'affirmer l'engagement de l'État et de la Région à atteindre l'objectif des "3x20" en Bourgogne.*

▶ Le SRCAE démontre qu'aucune piste n'est suffisamment prometteuse à elle seule pour atteindre l'objectif du « 3x20 ». Nous nous devons d'explorer toutes les marges de manœuvre dans tous les secteurs. Cela exige **une approche transversale et cohérente des problématiques du climat de l'air et de l'énergie** venant irriguer chacune de nos interventions actuelles

Par exemple, les orientations affichées dans le domaine de la mobilité devront interagir avec de nombreux autres secteurs : la planification (SCOT, PLU, PDU) et l'aménagement urbain, l'organisation des transports, les plans de déplacement employeur, le comportement du citoyen, la recherche...

▶ Ce choix de l'État et de la Région de se caler sur l'exigence des 3x20 implique la mise en œuvre d'actions ou d'hypothèses parfois en rupture avec la tendance actuelle, mais basées sur des technologies matures.

▶ Le SRCAE est un schéma qui sera révisé tous les 5 ans et qui pourra donc prendre en compte les évolutions : contextuelles, financières, technologiques...

▶ Ce schéma n'est que le début d'un long processus vers une Bourgogne plus sobre, utilisant mieux ses ressources tout en préservant la santé des Bourguignons.

Zooms sur 4 secteurs clés

 Ces zooms ne constituent que des éléments partiels extraits du projet de SRCAE

➔ Le bâtiment

► En 2007, le secteur du bâtiment a utilisé **46 % de l'énergie totale consommée en Bourgogne** ; il émet 25% des GES de la région et divers polluants atmosphériques : c'est un secteur clé sur lequel il convient d'agir.

Plusieurs orientations sont développées par le schéma pour permettre une réhabilitation du parc existant qui représente l'enjeu majeur des années à venir :



Crédit photo : Alterre

- ✓ **Capitaliser savoir-faire et expériences** à toutes les échelles de décision et de mise en œuvre.
- ✓ **S'appuyer sur les entreprises, filières, acteurs de l'économie bourguignonne** pour massifier la réhabilitation des bâtiments à travers la qualification, la formation, l'insertion professionnelle et l'innovation.
- ✓ **Adapter ou mobiliser les aides et dispositifs existants et développer une ingénierie financière innovante.**
- ✓ **Former, conseiller, puis accompagner** les propriétaires ou gestionnaires publics et privés dans la définition de stratégies patrimoniales et dans les travaux de réhabilitation.
- ✓ **S'assurer dès à présent que chaque bâtiment neuf ou rénové est performant**, en renforçant le respect et le contrôle de la réglementation thermique.

➔ Les transports

► **35% des consommations d'énergie et 30% des émissions de GES régionales proviennent du secteur des transports.** 40% des flux de marchandises, qui traversent la France, transitent par la Bourgogne et 86% de ces échanges sont réalisés par la route.

L'évolution technologique des moyens de transport routier devrait contribuer de manière importante à la baisse des émissions de polluants atmosphériques et particulièrement des GES, mais elle ne sera pas suffisante.

Il devient donc primordial de développer des moyens de transports alternatifs à la route et, notamment, à la voiture individuelle.



Crédit photo : Aproport



Crédit photo : Pierre Combier

A cet effet, le SRCAE décline les orientations suivantes :

- ✓ **Développer de nouvelles formes urbaines** intégrant l'évolution de l'habitat et de la mobilité tout en incitant au changement des mentalités
- ✓ **Inciter au changement des pratiques de mobilité** par l'éducation, la sensibilisation et l'accompagnement
- ✓ **Développer et faciliter l'usage des offres de service de transport alternatif** à la voiture individuelle
- ✓ Concevoir et encourager des solutions de transport favorisant la **mutualisation et le report modal**
- ✓ **Inciter les entreprises régionales du secteur des transports à améliorer leur performance environnementale**



Crédit photo : ONF

➔ **Les énergies renouvelables (ENR)**

L'objectif 3x20 fixe à **23% la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique d'ici 2020**, soit 10 000 Gigawatts-heures (GWh) pour la Région Bourgogne¹, objectif à mettre en regard des 4000 GWh atteints en Bourgogne en 2010. L'éolien, le bois énergie, le solaire, la méthanisation présentent un réel potentiel de développement pour la Bourgogne.



Le schéma régional propose pour la Bourgogne :

- ✓ **une part prépondérante de l'éolien** dans l'atteinte des 23% d'énergie renouvelables dans la consommation finale :
 - ▶ 50% de l'effort à accomplir en matière d'ENR avec 1500 Mégawatts(MW)³ de puissance, soit 500 à 600 mâts⁴
- ✓ avec 30% de la surface de son territoire qui est boisée, **un potentiel important du bois-énergie** :
 - ▶ Augmentation de 40% des équipements des logements individuels d'ici 2020⁵, en appareils de chauffage au bois performants.



Crédit photo : Aït Belkacem

L'exploitation du bois-énergie ne se fera pas cependant sans une prise en compte de la biodiversité des forêts et des autres utilisations possibles du bois.

¹ Avec une hypothèse de maîtrise des consommations énergétiques de 20% à l'horizon 2020
³ 1 000 000 000 watts = 1 000 Mégawatts = 1 Gigawatt
⁴ Cf Projet Schéma régional éolien Bourgogne.
⁵ Source : Énergies demain, *Schéma Régional Climat-Air-Énergie*, 08 juillet 2011.

➤ Agriculture et forêt

34% des GES émis en Bourgogne proviennent du secteur agricole. Il est important de souligner que l'agriculture et la forêt constituent potentiellement un puits de carbone qui, géré durablement, peut contribuer à l'atteinte des « 3x20 ».

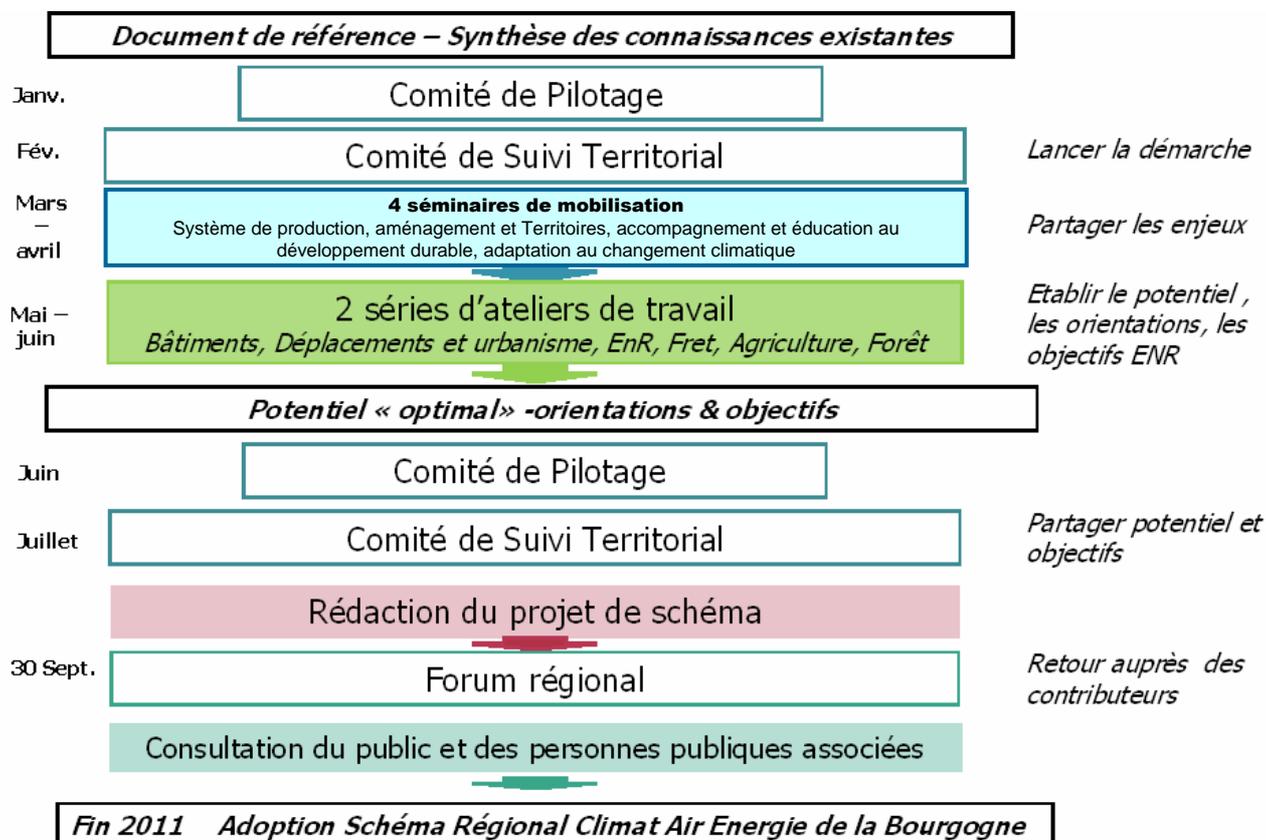
Les orientations du SRCAE dans ce domaine prévoient de :

- ✓ **Faire évoluer les pratiques** des exploitants pour une meilleure prise en compte des enjeux du climat-air-énergie
- ✓ **Optimiser les intrants**, développer les systèmes de culture innovants et réduire l'impact des effluents d'élevage
- ✓ Développer la **complémentarité élevage/culture** à l'échelle du bassin agricole et des exploitations
- ✓ **Réduire la vulnérabilité des exploitations** agricoles et viticoles face au changement climatique et anticiper ses effets
- ✓ Mettre en œuvre les **principes de gestion durable** de la forêt et anticiper les impacts du changement climatique
- ✓ **Développer la demande et structurer les filières du bois**, notamment le bois énergie, pour garantir des débouchés favorisant l'émergence d'une économie locale tout en veillant à l'équilibre des usages



Crédit photo : Vincent Arbelet

Calendrier d'élaboration du SRCAE



Vous trouverez le projet du SRCAE sur le site internet :
<http://www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr>

Il est également accessible sur le site internet de la préfecture de région :
<http://www.bourgogne.gouv.fr/>
 et sur celui du Conseil régional : www.cr-bourgogne.fr

Le projet de schéma sera soumis pour avis aux personnes publiques associées pendant 2 mois à compter du 30 septembre 2011.

Il sera mis à la disposition du public aux sièges du Conseil régional, à la préfecture de région, aux préfectures de département et aux sous-préfectures du 30 septembre au 31 octobre 2011. Les observations pourront être consignées sur des registres prévus à cet effet.